

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements des collèges publics et privés,
Mesdames et messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale,
Mesdames et messieurs les directeurs des écoles publiques et privées,

Suite au nouveau stade épidémiologique et aux dernières annonces du Premier Ministre.

Dès demain, nous devons impérativement limiter les déplacements, les réunions, les contacts et engager une action d'organisation du télétravail pour permettre au plus grand nombre d'entre vous de rester à domicile tout en continuant à mettre en œuvre la continuité pédagogique avec les élèves et les familles.

Toutes les réunions sont reportées ou réalisées si cela est possible en audio ou visio conférence.

Cependant, dans le même temps, nous devons également soutenir les personnels soignants de notre département pour tous ceux qui contribuent aux soins, à l'hôpital comme en ville.

Je vous demande donc de mobiliser les personnels volontaires pour que ces personnels soignants puissent exercer leur métier.

Ainsi, dès demain, nous devons garantir l'accueil de leurs enfants dans leurs écoles et collèges habituels pour ceux qui n'ont pas de solution de garde. Pour répondre à de nombreuses questions, même si un seul parent travaille dans le domaine de la santé, la demande est recevable.

En croisant vos remontées de terrain, celles de nos partenaires et des appels des personnels de santé, nous sommes totalement mobilisés afin de recenser les besoins en Lot-et-Garonne.

Cependant, un état totalement exhaustif ne sera probablement pas possible d'ici ce soir.

Dans ce cadre, je vous demande d'assurer demain dans les écoles et les collèges une permanence avec les personnes volontaires afin d'accueillir tous les enfants des personnels soignants. A ce titre, je vous rappelle qu'une attestation professionnelle peut être demandée.

Pour les écoles ayant une difficulté pour assurer cet accueil, je vous demande de contacter immédiatement votre circonscription pour envisager une solution.

Les enfants seront réunis en groupe de 1 à 10 élèves. Toutes les règles permettant de respecter les gestes barrières et les mesures d'hygiène devront être scrupuleusement respectées.

Dans ce cadre, pour les prochains jours, il s'agit bien d'assurer un accueil et une garde dans l'immédiat.

Nous ferons ensuite un point avec vous, demain en matinée, afin de recenser l'état le plus précis du nombre d'élèves accueillis dans chaque école et collège. Suivant la situation, je procéderai si besoin à une réorganisation des lieux d'accueil.

Je sais que vous travaillez pour trouver les meilleures solutions dans vos établissements et je vous en remercie car j'ai conscience des efforts qui vous sont demandés.

Mesdames et messieurs, nous devons adopter tous ensemble les comportements responsables et solidaires qui nous permettront de surmonter cette crise.

Dominique POGGIOLI, IA-DASEN de Lot-et-Garonne